PRET 0% POUR LES JEUNES DE 16 A 30 ANS

La MSA Ardèche Drôme Loire peut accorder un prêt pour financer :
- l'entrée dans un premier logement,
- la mobilité,
- la poursuite ou reprise d'études,
- l'équipement du logement des jeunes foyers.

Quels sont les bénéficiaires ?

Les jeunes de 16 à 30 ans affiliés (à titre personnel ou ayants droits de leurs parents) à la MSA pour leur santé ou les prestations familiales ou sociales.

Quelles modalités d'attribution et de versement ?

- Prêt sans intérêts jusqu'à 4 500 €
- Remboursable en 30 mensualités maximum,
- Prélèvement sur compte bancaire,
- Cautionnement demandé.

Pour en bénéficier, vous devez renvoyer le formulaire de demande à la MSA, accompagné des justificatifs demandés.

Téléchargez le formulaire ici

AIDE « COUP DE POUCE» POUR LES JEUNES DE 16 A 25 ANS

La MSA Ardèche Drôme Loire aide à financer :
- l'entrée dans un logement,
- la mobilité,
- l'achat d'équipements scolaires indispensables au parcours du jeune dont matériel numérique.

Quels sont les bénéficiaires ?

Les jeunes âgés de 16 à 25 ans : étudiants en études supérieures, apprentis du régime agricole, jeunes en parcours de service civique, en parcours d'insertion professionnelle ou en situation de handicap, affiliés (à titre personnel ou ayants droits de leurs parents) à la MSA pour leur santé ou les prestations familiales ou sociales.

Cette prestation est soumise à des conditions de revenus du jeune.

Une offre complémentaire peut être accordée aux apprentis du régime agricole ayant les frais de logement.

Pour en bénéficier, vous devez renvoyer le formulaire de demande à la MSA, accompagné des justificatifs demandés.

Téléchargez le formulaire ici

CONTACT

Contacter le service Action Sanitaire et Sociale,
appelez le 04 75 75 68 95.



ardechedromeloire.msa.fr

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

APPEL A PROJETS AVEC LES MFR (MAISONS FAMILIALES RURALES)

La MSA Ardèche Drôme Loire soutient les initiatives de tous les jeunes acteurs du changement et des dynamiques territoriales dans les espaces ruraux, accueillis en Maison Familiale Rurale.

Quelles thématiques de projet ?

Les projets peuvent concerner diverses thématiques :
- culture, éducation,
- exercice de la citoyenneté, lutte contre la pauvreté,
- lutte contre les discriminations, promotion de l'égalité entre les sexes,
- inclusion, prévention en santé,
- consommation et production durable,
- protection de l'environnement,
- promotion de l'agriculture.

Si le projet est sélectionné, une bourse est versée par la MSA d'un montant maximum de 500€.

De plus, 10 prix Coups de cœur sont attribués pour récompenser la qualité des candidatures présentées par les Maisons Familiales Rurales. Ces prix sont chacun dotés d'une bourse de 1000 €.
Les 10 prix Coup de cœur sont décernés par le comité national de l'appel à projets.

Comment s'inscrire ?

Les Maisons Familiales Rurales et les jeunes concernés portent candidature à l'appel à projets en transmettant leur fiche de candidature dûment complétée à leur caisse locale de MSA et à l'Union nationale des MFR.

APPEL A PROJETS JEUNES

La MSA Ardèche Drôme Loire accorde une attention particulière aux 11-22 ans. Avec son dispositif d'appel à projets, elle les accompagne et les aide à mettre en place leurs propres actions.

Quelles thématiques de projet ?

Les projets peuvent porter sur les thématiques suivantes :
- agriculture et alimentatoin,
- culture, sport et loisirs,
- économie sociale et solidaire,
- environnement et développement durable,
- inclusion des personnes fragiles,
- lutte contre les violences et les discriminations,
- prévention en santé.

L'appel à projets jeunes se déroule en deux étapes :
- un concours local : les groupes sélectionnés par le jury de la MSA reçoivent des bourses pour mener à bien leurs projets. Certains de ces projets sont choisis par le jury pour concourir aussi au niveau national.
- un concours national.

Comment s'inscrire ?

Vous devez être un groupe de minimum trois participants, âgés de 11 à 22 ans, assurés à la MSA ou vivant en milieu rural.
Un correspondant jeunesse de votre MSA vous accompagnera à partir de votre inscription et tout au long de la réalisation de votre action.

En savoir plus ...

AIDE AUX FORMATIONS BAFA

La MSA Ardèche Drôme Loire peut contribuer financièrement à la formation BAFA réalisée auprès d'un organisme de formation ayant une habilitation nationale.

Quels sont les bénéficiaires ?

Les jeunes de 16 à 25 ans affiliés (à titre personnel ou ayants droits de leurs parents) à la MSA pou leur santé ou les prestations familiales ou sociales.

Cette aide n'est pas soumise à conditions de ressources des parents ou du stagiaire BAFA.

Quelles démarches accomplir?

Pour en bénéficier, vous devez renvoyer le formulaire de demande à la MSA, accompagné des justificatifs demandés.

Téléchargez le formulaire ici

AIDE A LA POURSUITE DES ETUDES SUPERIEURES

La MSA Ardèche Drôme Loire aide les familles ayant des enfants en études supérieures.
L'aide est accordée pour toute l'année scolaire aux étudiants avec ou sans frais d'hébergement.
Elle est cumulable avec les bourses de l'enseignement supérieur, les aides au logement des étudiants, etc. et peut être renouvelée pendant toute la durée des études, dans la limite des conditions d'âge.

Quels sont les bénéficiaires ?

Les jeunes âgés de 18 à 22 ans inclus de familles allocataires de la MSA Ardèche Drôme Loire ne percevant plus d'allocations familiales pour leurs enfants poursuivant des études supé- rieures et ne dépassant pas le plafond de revenu en vigueur.

Quelles démarches accomplir?

Vous devez renvoyer l'imprimé, téléchargeable sur le site Internet, à la MSA, accompagné des justificatifs demandés.

Téléchargez le formulaire ici